

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 11 mai 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 11 mai 2015, à 20 heures, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil William Martinez, Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Est également présent Jacques Brisson, directeur général et secrétaire-trésorier.

2015-05-090

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 11 mai 2015, tel que modifié.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 mai 2015, tel que modifié :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. LÉGISLATIF

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015
- 3.2 Mandat à un notaire afin de réaliser un Acte de servitude sur les lots 3 764 841 et 3 765 360

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Arrivée et départ de personnel pour le mois d'avril 2015

5. FINANCES

- 5.1 Approbation de la liste de déboursés numéro 2015-05
- 5.2 Dépôt des états financiers vérifiés pour l'année 2014
- 5.3 Radiation de créances irrécouvrables
- 5.4 Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier relativement à la vente de biens municipaux
- 5.5 Demande d'aide financière – Musée régional de Vaudreuil-Soulanges
- 5.6 Demande d'aide financière – Prémamanche Au pays enchanté
- 5.7 Demande d'aide financière – École secondaire Soulanges – Gala Méritas

- 5.8 Demande d'aide financière – École secondaire Soulanges – Défi Soulanges
- 5.9 Demande d'aide financière – Fondation de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges

COMITÉS DE GESTION

6. SÉCURITÉ INCENDIE

- 6.1 Entente à venir et préparée par la Ville de Vaudreuil-Dorion pour la fourniture d'équipes spécialisées en matières dangereuses (HAZMAT)

7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT

- 7.1 Budget de petite voirie
- 7.2 Mandat à une entreprise relativement à la tonte de gazon sur divers emplacements de la municipalité
- 7.3 Abrogation de la résolution 2015-04-082

8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC

- 8.1 Mandat à une firme relativement à l'opération à temps partiel des systèmes de traitement de l'eau potable et d'eau usée

9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT

- 9.1 Mandat à une firme d'ingénieurs pour la réalisation d'une étude de faisabilité quant au prolongement de réseaux d'égout

10. LOGEMENTS SOCIAUX

- 10.1 Approbation de la révision budgétaire 2015

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 11.1 Sans objet

12. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 Mandat à une firme pour divers travaux à l'aire de jeux du Parc Rémi Gauthier
- 12.2 Renouvellement du contrat de location d'une surfaceuse Zamboni à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et l'entreprise Robert Boileau inc. et autorisation du signataire
- 12.3 Approbation de la facture de Polytech électrique inc.

13. RÈGLEMENTS

- 13.1 Avis de motion sur la présentation d'un futur règlement établissant de nouvelles règles relatives aux colporteurs et aux commerçants itinérants
- 13.2 Avis de motion sur la présentation d'un futur règlement établissant de nouvelles règles aux ventes de garage

14. AFFAIRES DIVERSES

- 14.1 Sans objet

15. RÉSUMÉ DU MAIRE

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. DIVERS

17.1 Remerciements de deux élèves de l'école secondaire Soulanges, re : voyage culturel

18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

REMERCIEMENTS DE DEUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES, RE : VOYAGE CULTUREL

Intervention de deux étudiantes, Pier-Anne Allard et Maude Bourbonnais, qui ont exprimé leurs remerciements envers le conseil municipal pour l'aide financière octroyée dans le cadre d'un voyage culturel effectué avec l'école secondaire Soulanges.

2015-05-091

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2015

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-092

MANDAT À UN NOTAIRE AFIN DE RÉALISER UN ACTE DE SERVITUDE SUR LES LOTS 3 764 841 ET 3 765 360

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe doit procéder à la construction d'un bassin d'eau sur le chemin Sainte-Catherine, plus précisément sur les lots 3 764 841 et 3 765 360 du cadastre du Québec et ce conformément au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir une servitude sur les lots 3 764 841 et 3 765 360,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

DE MANDATER Me Jean-Claude Pharand, notaire afin de rédiger l'Acte de servitude sur les lots 3 764 841 et 3 765 360 donnant accès au futur bassin d'eau;

QUE le maire, Jean-Yves Poirier et le directeur général et secrétaire-trésorier Jacques Brisson soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe, l'Acte de servitude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-093

ARRIVÉE ET DÉPART DE PERSONNEL

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'arrivée et le départ des personnes énumérées dans le rapport du mois d'avril 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-094

APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS 2015-05

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés inscrits à la liste numéro 2015-05 au montant de 490 562,85 \$;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2015-05 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-095

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'ANNÉE 2014

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal*, le directeur général et secrétaire-trésorier, Jacques Brisson, dépose le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 et le rapport du vérificateur externe signé par Goudreau Poirier Inc., CPA. Ces états financiers sont consolidés avec les résultats de l'Association des loisirs de Saint-Polycarpe inc.;

Suite au dépôt du rapport financier 2014 consolidé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier 2014 consolidé, tel que présenté sur les formulaires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-096

RADIATION DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

SUITE aux recommandations des experts-comptables de la municipalité, la firme Goudreau Poirier inc., CPA,

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE RADIER les créances irrécouvrables suivantes :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Matricule : 4117-28-7003

Diverses créances suite au réaménagement cadastral

5 627,50 \$

678,16 \$

CENTRE SPORTIF SOULANGES

Jonathan Vallée et Stéphane Simard

2 818,50 \$

La présente radiation d'un montant total de 9 124,16 \$ s'applique également à tout intérêt couru à date sur ce montant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-097

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER RELATIVEMENT À LA VENTE D'UN BIEN MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de se départir de l'équipement suivant :

- Ford F-350 4RM – 1997 avec benne, couleur rouge, 115 466,4 km

CONSIDÉRANT QUE cet équipement ne répond plus aux exigences de la Municipalité de Saint-Polycarpe,

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à la vente de l'équipement ci-dessus mentionné et à poser tout geste donnant plein effet à cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-098

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe défraie le montant de deux billets au coût de 85 \$ chacun, pour un total de 170 \$, pour représenter la Municipalité de Saint-Polycarpe à l'événement « Le souper des Seigneurs » du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges le vendredi 5 juin prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-099

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PRÉMATERNELLE AU PAYS ENCHANTÉ

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Prématernelle au pays enchanté a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroi une aide financière de 100 \$ à la Prématornelle au pays enchanté afin de la soutenir dans sa mission auprès des enfants d'âge préscolaire. Cet organisme offre des services structurés hebdomadaires comprenant des volets de stimulation, de prévention et de préparation aux réalités scolaires qui les attendent à l'école primaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-100

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES – GALA MÉRITAS

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'École secondaire Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 300 \$ à l'École secondaire Soulanges pour la réalisation de sa soirée Gala Méritas sportif, académique et culturel les mardi et mercredi 19 et 20 mai 2015, événement destiné à reconnaître la performance, la participation et l'amélioration de ses élèves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-101

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES – DÉFI SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'École secondaire Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de l'École secondaire Soulanges pour la tenue de l'événement 14^e Édition du défi Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-102

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDATION DE LA MAISON DE SOINS PALLIATIFS DE VAUDREUIL-SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Fondation de la maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe défraie le montant de 1 000 \$, représentant un quatuor à l'événement « Tournoi de golf 2015 de la Fondation de la Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges », pour représenter la Municipalité de Saint-Polycarpe. Cet événement sera tenu le 25 mai prochain au Club de golf Whitlock & Country Club.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-103

ENTENTE À VENIR ET PRÉPARÉE PAR LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION POUR LA FOURNITURE D'ÉQUIPES SPÉCIALISÉES EN MATIÈRES DANGEREUSES (HAZMAT)

CONSIDÉRANT les obligations et exigences contenues à la *Loi sur la sécurité incendie* (RLRQ, c. S-3,4);

CONSIDÉRANT les objectifs prévus à la première génération du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie adoptée par l'autorité régionale en juin 2010 et plus particulièrement l'objectif no 5 des orientations ministérielles concernant les autres risques;

CONSIDÉRANT que la deuxième génération du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie sera adoptée par l'autorité régionale ultérieurement;

CONSIDÉRANT qu'en 2009, les municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges signaient une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide en cas d'incendie ou de situation d'urgence;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu et qu'il est dans l'intérêt des municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges d'actualiser l'aide offerte pour l'intervention spécialisée en matières dangereuses afin de tenir compte des nouvelles exigences susmentionnées;

CONSIDÉRANT les pouvoirs prévus aux articles 468 à 468.9 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c.C-19) et aux articles 569 à 578 du Code municipal du Québec (RLRQ, c.C-27.1) pour conclure une entente permettant l'intervention en matière de services spécialisés de protection incendie;

CONSIDÉRANT que le Service de sécurité incendie de la Ville de Vaudreuil-Dorion est actuellement le seul service sur l'ensemble du territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges doté d'équipes spécialisées pour les interventions en présence de matières dangereuses (HAZMAT);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de proposer aux municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges la signature d'une entente où la Ville de Vaudreuil-Dorion par l'entremise de son Service de sécurité incendie, s'engage à fournir sur demande de celles-ci les ressources humaines et matérielles qu'elle a en sa possession pour répondre à toute demande d'assistance concernant les cas d'interventions spécialisées en matières dangereuses;

CONSIDÉRANT que cette entente est établie selon un partage des coûts équitable pour financer cette spécialité, le tout suivant un calcul basé sur la population, le territoire et la richesse foncière uniformisée des 20 municipalités restantes de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que les municipalités qui ne désirent pas adhérer à cette entente seront soumises au Règlement no 1480 sur la tarification pour la fourniture d'équipes spécialisées en matières dangereuses;

CONSIDÉRANT que plusieurs municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges se sont déjà prononcées en faveur de ladite entente;

CONSIDÉRANT la résolution 15-03-252 adoptée par la Ville de Vaudreuil-Dorion par laquelle la Ville offre, par l'entremise de son Service de sécurité incendie, la fourniture d'équipes spécialisées en matières dangereuses (HAZMAT) aux municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges désireuses de s'en prévaloir;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve l'entente à intervenir préparée par la Ville de Vaudreuil-Dorion pour la fourniture d'équipes spécialisées en matières dangereuses (HAZMAT);

QUE le maire, Jean-Yves Poirier et le directeur général et secrétaire-trésorier Jacques Brisson soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe, l'entente relative à la fourniture d'équipes spécialisées en matières dangereuses (HAZMAT) ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-104

BUDGET DE PETITE VOIRIE

CONSIDÉRANT les travaux de voirie prévus en 2015, soit des travaux de trottoirs et bordures de chemin sur les chemins de l'Église et Élie-Auclair ainsi que des travaux d'asphaltage sur le chemin Élie-Auclair;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont devenus nécessaires et visent à améliorer la sécurité ou la fonctionnalité de ces voies de circulation;

CONSIDÉRANT que les coûts totaux de ces travaux sont estimés à près de 719 000 \$;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

DE DEMANDER un budget de petite voirie dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) à la députée de Soulanges, Madame Lucie Charlebois, pour effectuer les travaux de trottoirs et bordures de chemin sur les chemins de l'Église et Élie-Auclair ainsi que des travaux d'asphaltage sur le chemin Élie-Auclair.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

LE CONSEILLER JEAN LEGAULT SE RETIRE DE LA SALLE S'ABSTENANT DE PARTICIPER À LA DISCUSSION ET AU VOTE DU PROCHAIN POINT PUISQU'UN DES SOUMISSIONNAIRES EST SON FILS

2015-05-105

MANDAT À UNE ENTREPRISE RELATIVEMENT À LA TONTE DE GAZON SUR DIVERS EMPLACEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ

Relativement à la tonte de gazon sur divers emplacements, cinq entreprises ont été sollicitées, trois d'entre elles ont déposé les soumissions suivantes :

nom	endroit	montant
Terrasse de la Rouge	station SP3	50 \$
	chemin de l'Église	40 \$
	chemin de l'Église	100 \$
	étangs aérés	1 800 \$
	Ste-Justine-de-Newton	400 \$
		excluant les taxes

Danic Thauvette transport inc	station SP3	40 \$
	chemin de l'Église	50 \$
	chemin de l'Église	125 \$
	étangs aérés	2 150 \$
	Ste-Justine-de-Newton	600 \$
		excluant les taxes
Le Pro du gazon	station SP3	75 \$
	chemin de l'Église	50 \$
	chemin de l'Église	80 \$
	étangs aérés	2 000 \$
	Ste-Justine-de-Newton	900 \$
		excluant les taxes

Après analyse et discussions,

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe mandate la firme Terrasse de la rouge pour la tonte de gazon sur divers emplacements de la municipalité. Ce contrat de gré à gré est octroyé au soumissionnaire présentant l'offre la plus avantageuse pour la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RETOUR DANS LA SALLE DU CONSEILLER JEAN LEGAULT

2015-05-106

ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2015-04-082

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal abroge la résolution no 2015-04-082 du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015 intitulée « Approbation du décompte progressif no 3 (final) représentant la retenue contractuelle et autorisation de paiement dans le cadre des travaux de drainage pluvial et conduites d'eau potable sur les rues Saint-Denis et Sainte-Anne ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-107

MANDAT À UNE FIRME RELATIVEMENT À L'OPÉRATION À TEMPS PARTIEL DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET D'EAU USÉE

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme Amec Foster Wheeler environnement et infrastructure pour l'opération à temps partiel des systèmes de traitement de l'eau potable et d'eau usée, pour un montant de 600 \$ quinzomadaire, excluant les taxes applicables, le tout tel que décrit à l'offre de service no QP-6980 datée du 30 avril 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-108

MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEURS POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ QUANT AU PROLONGEMENT DE RÉSEAUX D'ÉGOUT

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme d'ingénieurs Les services EXP inc. pour la réalisation d'une étude de faisabilité quant au prolongement de réseaux d'égout au montant de 9 065 \$, excluant les taxes applicables, le tout tel que décrit à l'offre de service SPMM-00036968-PP datée du 6 mai 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-109

APPROBATION DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE 2015 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION SAINT-POLYCARPE

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les prévisions budgétaires révisées de l'Office municipal d'habitation de Saint-Polycarpe pour l'année 2015. Le déficit s'élève à 77 138 \$. La contribution financière de la Municipalité de Saint-Polycarpe s'élève à 8 571 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-110

MANDAT À UNE FIRME POUR DIVERS TRAVAUX À L'AIRE DE JEUX DU PARC RÉMI GAUTHIER

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE MANDATER l'entreprise Jeux-Tec inc. pour la réalisation de divers travaux à l'aire de jeux du Parc Rémi Gauthier au montant de 11 353,78 \$, incluant les taxes applicables, le tout tel que décrit à l'offre de service datée du 29 avril 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-111

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LOCATION D'UNE SURFACEUSE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de louer une surfaceuse pour la saison 2015-2016 au Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT la soumission pour le renouvellement du contrat de location de l'entreprise Robert Boileau inc. au montant de 24 365,07 \$, incluant les taxes applicables;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe renouvelle le contrat de location d'une surfaceuse Zamboni avec l'entreprise Robert Boileau inc., pour la saison 2015-2016, le tout pour un montant de 24 365,07, incluant les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le renouvellement de contrat donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-112

APPROBATION DE LA FACTURE DE POLYTECH ÉLECTRIQUE INC.

La facture de Polytech électrique inc. au montant de 8 502,40 \$, taxes incluses est déposée devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien, appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve la facture de Polytech électrique inc. pour divers travaux électriques effectués conformément aux recommandations du Service sécurité incendie;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de Polytech électrique inc., totalisant 8 502,40 \$, taxes incluses par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-05-113

AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN FUTUR RÈGLEMENT ÉTABLISSANT DE NOUVELLES RÈGLES RELATIVES AUX COLPORTEURS ET AUX COMMERÇANTS ITINÉRANTS

Avis de motion est donné par le conseiller Gaëtan Prud'homme sur la présentation d'un futur règlement établissant de nouvelles règles relatives aux colporteurs et aux commerçants itinérants.

2015-05-114

AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN FUTUR RÈGLEMENT ÉTABLISSANT DE NOUVELLES RÈGLES RELATIVES AUX VENTES DE GARAGE

Avis de motion est donné par la conseillère Guylaine Myre sur la présentation d'un futur règlement établissant de nouvelles règles relatives aux ventes de garage.

INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire, Jean-Yves Poirier, s'adresse à l'assistance dans le but de communiquer aux citoyens certaines informations, à savoir :

- Demande d'aide financière de l'école secondaire Soulanges
- Brunch des organismes municipaux
- Marche du 3 mai de la Fondation de la Maison des soins palliatifs Vaudreuil-Soulanges
- Vente de garage au Centre sportif Soulanges
- Appels d'offres en cours
- Réception du nouveau camion de voirie
- Réception du véhicule au Service sécurité incendie
- Permis de brulage

- Consultation publique pour les résidants du projet domiciliaire Nouvelle-Longueuil le 10 juin prochain
- Communiqué de presse relatif à l'événement « Un vélo une ville »
- Le Lien

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires et aux questions de l'assistance. Les sujets traités sont les suivants, à savoir :

- Ponceau sur le chemin de Beaujeu
- Liste des déboursés
- HAZMAT
- Installation du local de la Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil (Saint-Polycarpe) au presbytère
- Disponibilité du livre de Joe Laflamme en français et en anglais
- Correspondance d'adresses civiques versus n^{os} de cadastre
- Opération à temps partiel des systèmes de l'eau potable
- Bassin d'eau
- Brunch des organismes
- Épandage d'herbicide sur les voies ferrées

MOTION DE FÉLICITATIONS

Une motion de félicitations est donnée par la conseillère Guylaine Myre à l'endroit des gens qui ont participé, au sein de l'équipe représentant la Municipalité de Saint-Polycarpe, à la Marche Bourassa Boyer de la Fondation de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h 10, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance ordinaire du 11 mai 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,

Le maire,

Jacques Brisson

Jean -Yves Poirier